

LA MUNICIPALITÉ MET LA MAIN À LA PÂTE POUR AIDER À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mont-Blanc, le 25 novembre 2022 : La Municipalité de Mont-Blanc a pris la décision de mettre la main à la pâte afin de réaliser la collecte des matières résiduelles sur son territoire pour une période indéterminée.

Depuis quelque mois, la RITL connaît des enjeux majeurs au niveau du recrutement et de la rétention de personnel, ce qui a un effet direct sur la collecte des matières résiduelles. Dans le but d'alléger la charge de travail des employés de la Régie et surtout d'offrir à nos citoyens le service auquel ils sont en droit de s'attendre, la Municipalité a offert d'affecter quelques-uns de ses employés du service des travaux publics à la collecte des bacs sur notre territoire pour une période indéterminée.

Tel que le mentionne le maire, Jean Simon Levert : « Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe impliquée et axée sur le service à la clientèle. C'est grâce à la polyvalence de nos employés que cette solution temporaire peut être mise en place ».

Maintien des services essentiels

La direction du service des travaux publics tient à rassurer la population : « Les services essentiels de déneigement et déglacage des chemins demeurent notre priorité. Il se pourrait par conséquent que certaines collectes soient retardées dû aux opérations de déneigement. »

À propos de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs

La RITL, créée en 2011, est un organisme municipal regroupant neuf municipalités. Le conseil d'administration est formé de représentants de chacune de ces municipalités. La régie a comme mandat de réaliser la collecte et le transport des matières résiduelles pour l'ensemble de ces municipalités.

Le mot d'ordre de la RITL a toujours été d'offrir le meilleur service à un coût raisonnable pour nos citoyens. Nous avons confiance qu'elle réussira à se sortir de cette impasse et c'est en travaillant ensemble que nous passerons au travers de cette période difficile.

Source :

Danielle Gauthier
Directrice générale adjointe
Municipalité de Mont-Blanc
819 688-2161, poste 235
dir.greffe@mont-blanc.quebec